

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

PRO · CHRISO · SVMP · SIS · TIS · SPIRIT · VALIS · MILITIAE

5ème Année. — Février 1878.

No. 5.



SACRAMENTUM · ET · ARMA · LVICIS · AC · IVS · TITIA · FOR · TITER · RE · IDERE · CON · TENDITIS ·

GRA · TIA · TVR · IMPENSIS · SIME · VOBIS · DILECTI · FILII · QUI · POSITO · GLADIO · QVED ·

LE · G · RE · LA · G · INE · DE · PIC · IX · A · L · VNION · ALLE · G · 25 · JAN · 1873 ·

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le " Bulletin " est mensuel.—Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada.....	\$1.00
Pour les Etats-Unis.....	1.50 (en or)
Pour l'Etranger.....	2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal, à M. H. A. PLAMONDON, 10, Rue St. Jacques, Montréal.

UNION - ALLET.

OFFICIERS EN CHARGE POUR L'ANNÉE 1877-78.

Président-Général.....	MM. EMMANUEL TASSÉ.
Vice-Président-Général.....	ADOLPHE MARTIN.
Trésorier.....	H. A. PLAMONDON.
Secrétaire.....	L. FORGET.
Assistant-Secrétaire.....	M. J. E. CHAGNON.
Aumônier.....	M. le Chanoine E. MOREAU.

CONSEILLERS.

MM. ALF. PRENDERGAST, ALF. LAROCQUE, NAP. RENAUD,
Z. LACHAPPELLE, S. BOYER, E. HÉBERT, T. LABELLE,
C. ROY.

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

Montréal.....	MM. C. CARON.
Québec.....	G. T. DUSSEAUT.
Trois-Rivières.....	JOS. BEAUCHAINE.
Ottawa.....	J. C. TACHÉ.
St. Hyacinthe.....	A. PELOQUIN.
Rimouski.....	JAS. PINEAULT.
Manitoba.....	H. MARTINEAU.
Piopolis.....	CHS. LANGLAIS.

LE " CRUSADER ",

Organe de la Ligue de St. Sébastien.

LONDRES ET DUBLIN.

Abonnement pour le Canada (y compris frais de poste) - - - - \$2.00.
Prière d'adresser: nom, prénom et adresse avec le montant de l'abonnement au soussigné qui est autorisé à représenter la Ligue en la Puissance du Canada.

ALF. LAROCQUE,
Chev. de Pie IX.

Au No. 291 rue Dorchester, Montréal.

" THE CRUSADER ",

Devoted to the Restoration of the temporal power of the Pope,
issued by the League of St. Sebastian.

LONDON AND DUBLIN.

Per annum (for the Dominion prepaid) - - - - - \$2.00.
Please send name and address to undersigned who is authorized to represent the League in the Dominion.

ALF. LAROCQUE,
Knight Plus IX.

Address 291 Dorchester St., Montreal.

PRESSE ZOUAVE.

- Le Crusader* (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.
La Croix, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles.
La Fedelta, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.
La Vraie France, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.
Journal des Trois-Rivières, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.
Il Fidele, (Italie) Hebdomadaire, abonnement, 4 lire par année, frais de port en sus; se publie à Lucques, Via S. Chiara, N. 439.
De Kruisvaan, organe des Zouaves Hollandais, paraît tous les Samedis; abonnement 3 florins par an, port non compris, se publie à Vught, Hollande.

IMPRIMERIE LITURGIQUE

DE ST. JEAN L'ÉVANGELISTE

DESCLÉE, LEFEBVRE & C^{ie}., EDITEURS

Avenue du Maire, Tournay (Belgique.)

" JOURNAL DES TROIS-RIVIERES "

Journal Catholique;

GEDEON DESILETS

REDACTEUR-PROPRIETAIRE

Bi-hebdomadaire; se publie aux Trois-Rivières,
abonnement, \$3.00.

" NOS CROISÉS "

ou

*Histoire anecdotique de l'expédition des Volontaires
Canadiens à Rome.*

POUR LA DEFENSE DE L'EGLISE

chez

FABRE ET GRAVEL, LIBRAIRES EDITEURS

No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal.

N. J. PINAULT, M.D.

OSSEO

MINNESOTA, E. U

“Aime Dieu et va ton chemin”



Bulletin de l'Union-Allet

Vol. V.

MONTRÉAL, 25 FÉVRIER 1878.

No 5.

SOMMAIRE.

1. PIE IX.
2. LEON XIII.
3. OFFICIEL.
4. TMOIGNAGES DE SYMPATHIE EN FAVEUR DE PIE IX.
5. SERVICE AU GESU.

6. UNION CATHOLIQUE ET UNION ALLET.
7. LA CROIX.
8. PETITES NOUVELLES.
9. NAISSANCE.—MARIAGE.—DÈCÈS.

PIE IX.

Pie IX est mort !

Telle est la triste nouvelle, trop vraie cette fois, qui, portée par l'éclair électrique, alla jeter le 7 du courant au soir et le lendemain, la plus profonde affliction dans tous les cœurs de la grande famille catholique.

Pie IX est mort !

Pie IX n'est plus !!

Cette majestueuse figure qui a brillé d'un si vif éclat dans notre siècle et qui en était le plus bel ornement a disparu !!

Ce Père bien-aimé de plus de deux cent millions d'enfants n'est plus pour faire la joie et le bonheur de sa grande famille !!

Telle est la cause des lugubres gémissements qui se font entendre de toutes parts, de ces longs échos plaintifs se répétant dans Sion.

Les membres de l'Union-Allet, plus que tous autres, sont frappés par ce coup du ciel ; le souvenir de la tendresse toute paternelle dont le Pontife regretté leur donna des preuves si multipliées durant leur glorieux temps de service, les marques qu'il leur a prodiguées depuis 1870, du bon souvenir qu'il conservait d'eux, rendent leurs larmes encore plus amères. Le *“ Bulletin ”* ne peut donc aujourd'hui que pousser des soupirs, ne peut que pleurer.

On lui pardonnera de mettre de côté tant d'autres mémorables actions qui ont illustré le Pontificat de Pie IX, pour ne parler que des rapports pleins de charmes qu'il a eus avec ses *chers zouaves*. Ce sont comme des paillettes d'or, empruntées à l'histoire de ce pontificat si riche en événements merveilleux. — Il y aurait d'ailleurs tant à dire, que l'on risquerait d'apporter de la confusion si l'on prétendait parler de tout ce qu'il y a d'intéressant dans ce règne glorieux.

Nous laissons à d'autres de raconter ce qu'il y eut de

providentiel dans le Conclave qui éleva Jean-Marie Mastai sur la chaire de St. Pierre ; — les ovations sans exemple qui signalèrent son avènement au souverain Pontificat ; — les jours de ces cruelles épreuves qui suivirent ceux du triomphe et qui l'obligèrent à se réfugier à Gaète ; — son retour à Rome en dépit des colères de la révolution ; — les splendides démonstrations qui eurent lieu à l'occasion de la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la B. mère de Dieu ; — les concordats importants faits avec plusieurs gouvernements afin d'assurer la liberté et la tranquillité des sociétés civiles ; — les nombreuses canonisations de saints qu'il a faites, pour donner aux fidèles de nouveaux protecteurs et modèles ; — les sacrilèges empiètements de l'armée piémontaise s'emparant petit à petit des États de l'Eglise ; — le rétablissement du denier de St. Pierre qui déjoua les projets des sociétés secrètes dans leur espérance de prendre le Pape par la famine ; — la célébration du concile du Vatican et la définition du dogme de l'Infaillibilité ; — les jubilés, triduum et autres solennités célèbres pour délivrer le monde de la colère de Dieu ; — les noces d'or et le centenaire de St. Pierre ; — la prise de la ville sainte et la captivité du St. Père, dans son propre palais ; — les conspirations infernales intentées contre la liberté du Conclave ; — les célèbres pèlerinages qui se sont succédés vers le Vatican ; — enfin la mort de Pie IX si précieuse devant Dieu.

Tel est en résumé le tableau des grands événements qui se sont déroulés durant ce règne si glorieux de Pie IX, et que nous ne pouvons qu'indiquer ici ; contentons-nous pour aujourd'hui de parler de Pie IX concernant son armée.

Le fait de la formation d'une armée à Rome, composée de volontaires venus de tous les points de la catholicité, peut être considéré comme un événement heureux et glorieux pour le pontificat de Pie IX, et c'est ainsi que ce Pontife le considérait. Cette croisade du dix

neuvième siècle fit comprendre à l'univers entier que la cause du Pape était celle de tous les catholiques ; tous furent forcés d'admirer ce grand mouvement, même les ennemis de notre religion. L'histoire des volontaires pontificaux devra former une page non moins brillante pour le 19^e siècle que les croisades pour le moyen-âge.

Ces expéditions vers Rome ont aussi attiré des sympathies considérables à la cause romaine ; en voyant les pères et les mères sacrifier gaiement leurs enfants et les laisser partir pour la défense d'une cause qui ne leur promettait que des privations et le danger de la mort sans donner à espérer aucun avantage temporel, on acquiescerait forcément la conviction que le Pape était aimé, que la cause pour laquelle luttait ce Pape avec tant d'énergie et de fermeté devait être sacrée, puisque dans l'univers catholique on savait lui sacrifier tout ce qu'on avait de plus cher.

Au Canada, en particulier, les résultats de l'expédition romaine furent pour la foi d'une portée incalculable. Comme aujourd'hui la cause du Pape est populaire dans notre province ! comme sa personne surtout est chère et précieuse !! En était-il ainsi avant Pie IX ? En était-il ainsi avant les zouaves pontificaux ?

Avait-on seulement vu flotter un drapeau pontifical en Canada avant le 18 février 1868 ?

Un bon père de famille, apprenant qu'un jeune Canadien avait été gravement blessé pour la défense du Pape, déclarait le sentiment intérieur qu'il en éprouvait, en disant qu'il se trouverait heureux si un de ses fils avait éprouvé le même sort.

Or, ce généreux dévouement que témoignait cet individu était partagé par tous ses concitoyens, car ce fut en apprenant les mortelles mais honorables blessures de ce jeune Canadien que tout le Canada se leva en masse pour la défense du St. Siège et que se prépara, avec l'enthousiasme le plus admirable, le premier bataillon des volontaires qui allèrent se ranger sous l'étendard pontifical.

Ce dévouement fut vivement compris par le Saint Père. Aussi accueillit-il les services que lui offrirent ces jeunes gens avec une singulière affection. Il en donna des preuves éclatantes à leur arrivée dans ses Etats. Il voulut que quelques-uns des officiers de l'armée pontificale allassent au-devant de ce petit régiment étranger qui venait à son secours. Il lui accorda une faveur aussi extraordinaire qu'honorable en lui permettant d'entrer à Rome sous le drapeau pontifical en même temps que sous la bannière canadienne, *Aime Dieu et va ton chemin*. Il leur accorda une première audience qui prouva tout d'abord le cas qu'il faisait de ces jeunes soldats enrôlés à son service. Cette première audience fut suivie de plusieurs autres, surtout à l'arrivée des nouveaux détachements qui se rendirent à Rome, pour prêter main forte ou remplacer leurs frères. A chacune de ces audiences, ce bon Père avait toujours à la bouche des paroles touchantes et pleines d'onction. Sa voix était profondément émue, sa figure sensiblement impressionnée, et ses yeux pleins de larmes attendrissantes, quand il exprimait à ses Zouaves Canadiens combien il était touché, quand il pensait qu'ils étaient venus de si

loin pour le défendre, lorsqu'il se rappelait quelle était la tendresse de leurs pères et surtout de leurs mères qu'ils avaient quittés pour se dévouer au service du saint Siège.

Les soldats de Pie IX qui ont vu et entendu si souvent toutes ces choses peuvent répéter eux-mêmes leurs profondes émotions, et leurs larmes de joie et de bonheur, quand ils avaient le bonheur de se trouver aux pieds de l'immortel Pie IX, pour recevoir de sa bouche des paroles si saisissantes, et de sa main bénite de saintes et pieuses médailles. C'était en ces solennelles occasions qu'ils se fortifiaient dans les ennuis de la patrie, qu'ils retrempaient leur courage et entretenaient dans leur cœur le feu sacré de l'amour de Dieu et de l'Eglise, pour remplir avec zèle leur honorable mission.

Ils avaient à soutenir une réputation acquise d'avance.

Car la nouvelle de l'expédition des Canadiens à Rome faisait du bruit partout. Ils avaient été salués et fêtés dans tous les lieux par où ils étaient passés. Le bruit de cette expédition était parvenu dans les lieux les plus reculés et jusqu'en Terre Sainte. Leur généreux dévouement était la gloire de leur patrie, et la faisait connaître plus avantageusement, disait alors un de nos hommes publics, que ses plus beaux produits envoyés aux expositions étrangères.

Aussi les zouaves obligés de quitter Rome, après la prise de cette ville, le 20 septembre 1870, n'ont pas, pour cela, cessé de se dévouer au service du Pape et de la Papauté. Ils y pensent toujours en travaillant à entretenir, par tous les moyens en leur pouvoir, le zèle pour la délivrance du Patrimoine de St. Pierre, envahi par une usurpation sacrilège et pour la protection du Souverain Pontife. Tel est le but que l'on se propose dans l'*Union Allet*, qui se compose des anciens zouaves qui, en conservant au fond de leur cœur, l'amour du Pape, désirent le transmettre à leurs jeunes compatriotes afin que ceux-ci, quand le temps en sera venu, s'élancent vers Rome, comme ils l'ont fait eux-mêmes.

Pour entretenir ce feu sacré, ils sont à dire et à répéter que les plus beaux jours de leur vie sont ceux qu'ils ont passés à Rome, pour la défense de la bonne cause ; — qu'ils ont surabondé de joie et de bonheur, au milieu des dures fatigues de la milice et des dangers imminents encourus sur les murs de cette ville assiégée par des enfants révoltés du meilleur des pères, — qu'ils ont été ici-bas récompensés au centuple des sacrifices qu'il leur a fallu faire pour cela, par les moyens tout providentiels que leur a ménagés le Ciel de pouvoir gagner honorablement leur vie et celle de leur famille ; — que c'est bien justement qu'ils s'occupent des intérêts de leur Père commun, puisque lui-même, jusqu'aux derniers jours en sa longue et sainte vie, il a pensé à eux en leur donnant des témoignages de sa paternelle affection.

On sait qu'en recevant le calice que lui fit offrir l'*Union Allet*, à l'occasion de son cinquantième anniversaire d'épiscopat, il dit avec une touchante bienveillance, lorsqu'on lui fit observer que l'*Union Allet* se composait des zouaves canadiens : *Mes zouaves à moi, c'est le plus beau calice qui m'ait été offert.*

LEON XIII.

La douleur immense qui pesait sur le monde catholique a été allégée par la nouvelle de l'élection de son successeur, accomplie dans les circonstances les plus heureuses.

"Pie IX est mort, Simon Pierre vit encore" — Il porté aujourd'hui le nom de Léon XIII.

Vive Léon XIII !!!

A Léon XIII, comme à Pie IX nous jurons amour, fidélité, obéissance; à Léon XIII, comme à Pie IX nous offrons nos cœurs et notre sang.

Avant d'être les soldats de Pie IX nous étions les soldats du Christ, le Christ est dans Léon XIII, nous devenons les soldats de Léon XIII.

Le Pape Léon XIII naquit le 2 Mars 1810, de la famille patricienne Pecci, dans le diocèse d'Agnani; il commença ses études au Collège Romain et les termina au Collège dit "des nobles"; dans cette dernière institution il se livra tout particulièrement aux sciences de la théologie et du droit et s'y distingua avec éclat.

Il fut fait Prêtre à la fin de l'année 1834.

Le Souverain Pontife Grégoire XVI l'honora de beaucoup d'estime. Le 16 mars 1837, il se l'attacha comme prélat domestique et le nomma référendaire de l'une et l'autre signature. Comme il montrait une sagesse profonde et une rare maturité de jugement, jointe à une aptitude remarquable pour le gouvernement des peuples, le même Pape lui donna le titre de protonotaire apostolique et successivement le nomma délégué à Bénévent, à Spolète et à Pérouse. Mgr Pecci sut s'y concilier l'estime et la bienveillance publiques par la distinction de ses manières et la noblesse de sa conduite jointe à une équité incorruptible. Ces dons éminents de l'esprit et du cœur le firent préconiser en 1843 archevêque de Damiète et envoyé comme nonce apostolique près le roi des Belges. Mgr. Pecci s'acquitta tant de crédit et d'estime à la Cour et dans tous les rangs de la société belge que le souverain voulut lui conférer le grand cordon de l'ordre de Léopold.

Mais la ville de Pérouse conservait toujours la mémoire de la justice, de la délicatesse, de la charité de Monseigneur Pecci. Aussi, à peine son évêque, Mgr. Filesi, eut-il fermé les yeux, que les citoyens demandèrent et obtinrent, pour lui succéder, cet éminent prélat. Grégoire XVI, juste rémunérateur du mérite, non-seulement le préconisa dans le consistoire du 10 janvier 1846 évêque de Pérouse en le transférant du siège archiépiscopal de Damiète, mais le créa cardinal de la Sainte Eglise Romaine, en le réservant *in pectore*. Le même pape s'étant endormi dans le Seigneur au mois de juin de la même année, n'eut pas le temps de le publier cardinal, mais son successeur Pie IX, qui était l'appréciateur éclairé des talents et des vertus de Mgr. Pecci ainsi que des services signalés rendus par lui au Saint Siège, donna le rare exemple de le créer et publier seul dans le consistoire du 9 décembre 1853, cardinal de l'ordre des prêtres, sous le titre de Saint Chrysogone. Il lui assigna les congrégations du Concile, de l'immunité des Rites et de la discipline régulière.

En des temps très difficiles, il a gouverné et il gouvernait encore, au moment de son élection, son diocèse avec une rare prudence, une profonde sagesse et il remplissait tous les devoirs d'un pasteur prévoyant et zélé. C'est un spectacle singulièrement digne de remarques, que malgré des vexations continuelles, sa modération unie à une vertu intrépide, a toujours imposé le respect et la vénération.

Son diocèse est un monument vivant de sa charité et de sa vigilance. Les édits, les mandements, qu'il ne cessait d'adresser à ses enfants, demeureront comme un témoignage perpétuel de sa doctrine et de sa fermeté, notamment celui qu'il a publié par la voie de la presse à l'occasion de l'indult du carême de 1868.

Nous avons parlé des qualités morales de Léon XIII; un mot sur sa personne doit trouver sa place à la suite de ce portrait.

Léon XIII est de haute taille; sa figure est rayonnante d'intelligence et de bonté. Toute sa personne, pleine de dignité, inspire le respect et la confiance. Il est d'une grande austérité dans sa vie privée, plein de sévérité pour lui-même et d'indulgence pour ceux qui l'entourent. Dans les relations sociales il est aussi aimable que modeste et sa conversation offre le plus grand charme à ses auditeurs. A tous les points de vue, c'est un homme fort remarquable qui a attiré sur lui l'attention et de nombreuses marques de respect et d'estime de ses deux prédécesseurs, Grégoire XVI et Pie IX de sainte et illustre mémoire.

UNION-ALLET.

(Officiel.)

Les Zouaves Pontificaux de la section de Montréal, réunis en assemblée extraordinaire, le dix du présent mois, à l'occasion de la mort du St. Père, ont consigné dans les termes suivants et par le vote unanime, les résolutions ci dessous qui sont l'expression de leur douleur et de leurs regrets :

La nouvelle douloureuse qui est venue plonger dans le deuil plus de deux cent millions de catholiques, a jeté la consternation dans les rangs de l'Union Allet; les membres de cette association croient ressentir plus vivement que le reste de la grande famille catholique dispersée sur le globe, le coup dont la Divine Providence vient de frapper la Sainte-Eglise. Pie IX était pour nous non-seulement le Pape, non-seulement le Chef vénéré et aimé de l'Eglise catholique, non-seulement le Vicaire du Christ, portant si haut et si ferme le flambeau illuminant le monde, Pie IX était aussi un Roi auquel nous avons consacré nos bras et notre sang, un père auquel nous avons voué tout notre amour.

Pie IX est mort!

Le cœur de chacun de nous est brisé dans ses affections les plus douces et les plus fortes.

Pie IX nous a appris à aimer avec passion la papauté. Ne pouvant plus être les soldats de Pie IX, nous promettons, au nom de l'amour que nous lui avons porté et que nous lui porterons éternellement, d'être toujours les soldats du Pape.

Fidèles à la cause sacrée que nous avons embrassée, nous nous engageons à toujours nous faire un devoir et un honneur de marcher dans les rangs des défenseurs du trône pontifical et de continuer à lutter par la parole, par la plume et par l'épée pour la défense du principe du pouvoir temporel et la restitution du domaine de St. Pierre au successeur de Pie IX.

En conséquence, les Zouaves Pontificaux de la Section de Montréal, voulant rendre un témoignage public et solennel de leur vénération pour la grande mémoire de l'illustre Pontife, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

I. Les Zouaves de la Section de Montréal, revêtus de leur uniforme, se réuniront samedi prochain, à 8½ hrs A. M., à l'église du Gésu et assisteront en corps, conjointement avec les membres de l'Union Catholique, à la messe solennelle de *Requiem* qui sera chantée pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie IX.

II. La Section de l'Union Allet de Montréal portera le grand deuil pendant trois mois.

III. Ces résolutions seront imprimées pendant trois numéros du "*Bulletin*," qui devra être encadré de noir pendant ce laps de temps, et copie d'icelles communiquée à la presse catholique du pays et à la presse zouave étrangère.

Pour extrait conforme, le Secrétaire,

L. FORGET.

A une réunion de la section de l'Union Allet de Montréal, tenue le 18 du courant, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité :

M. le Chevalier Alf. Larocque, secondé par Severin Lachapelle, Ecr., M. D., et résolu

"Que les Zouaves de la Section de Montréal ont vu avec regret la disparition du journal, *La Croix*, de Bruxelles. Ils déclarent que ce journal ayant toujours porté haut et ferme l'étendard de l'Eglise et du Pape, a droit à l'estime et à la reconnaissance de tout bon catholique et surtout de tous les camarades du régiment. Ils expriment donc leurs vœux ardents, que ce journal, le plus vaillant Champion de la plus sainte cause, réapparaisse sur le champ de bataille catholique, et soutienne encore, comme par le passé, les bons combats de la Papauté.

"Que les Zouaves de cette Section encouragés par le gracieux exemple de ces hommes de cœur et du devoir qui ont préféré tomber plutôt que de forfaire à l'honneur et à la conscience, s'engagent une fois de plus, en marchant sur des traces si nobles et si héroïques, à servir et à défendre de toutes leurs forces, tant physiques qu'intellectuelles, la grande cause catholique, pour laquelle ils ont déjà eu l'insigne honneur et l'incomparable avantage d'offrir leur sang.

Proposé par M. Israël Marion, secondé par M. Eugène Varin :

"Que cette motion soit insérée dans le *Bulletin*, communiquée à l'ancien bureau de rédaction de la *Croix* et copie de la présente résolution envoyée à toute la presse zouave, avec prière de reproduire."

Pour extrait conforme.

L. FORGET, Sect. U. A.

A une séance du Bureau de régie tenue le 22 du courant, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité :

Proposé par M. J. A. Prendergast, secondé par Chs. Caron :

"Que les camarades de Mr. Chs. Paquet ont appris avec joie son enrôlement dans la Gendarmerie Pontificale et qu'ils le félicitent cordialement sur son entrée dans cette troupe d'élite que les Zouaves ont toujours eue en estime et en amitié et dont le nom est synonyme de courage et de fidélité."

Pour extrait conforme.

L. FORGET, Sect., U. A.

Section des Trois-Rivières.

A une assemblée extraordinaire des Zouaves de cette section tenue au Bureau du *Journal des Trois-Rivières*, le 20 Février 1878, étaient présents: J. Beauchesne, V. Président, Bécancour, Rvd. J. N. Tanguay, St. Célestin; MM. A. Blondin et E. Pelletier, Ecls., Séminaire; Ls. Dussault, Forges de L'Islet; B. Bourgeois, Bécancour; M. Cormier, St. Angèle; A. Therrien, Rivière du Loup; D. Chaurette, Nicolet; G. Désilets, Jas. Barnard, Jos. Panetonn, N. Grenier, A. Rivard, Geo. Martin, Trois-Rivières, A. Bourke, St. Grégoire.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

1o. "Que les Zouaves de cette section ont appris avec une profonde douleur la mort de l'illustre et Bien-Aimé Pontife Pie IX."

2o. "Que les Zouaves de cette section désirent témoigner solennellement de leur respect pour la mémoire du Grand Pontife qui a si glorieusement présidé au gouvernement de l'Eglise depuis un tiers de siècle et qui a étonné le monde par l'héroïsme apostolique avec lequel il a constamment défendu l'Eglise et la royauté sociale de Jésus-Christ contre les envahissements de la Révolution moderne."

3o. "Que les Zouaves de cette section, profondément reconnaissants pour l'affection que Pie IX a toujours portée au Canada, et pour la paternelle tendresse qu'il a spécialement montrée aux Zouaves Canadiens pendant qu'ils étaient sous ses Drapeaux portent le deuil pendant trois mois, comme humble témoignage des regrets que leur a causés la mort de celui qu'ils ont toujours vénéré comme Pontife Souverain, aimé comme leur Père et servi comme leur Roi."

Jos. BEAUCHESNE.

Vice Président,

G. DÉSILETS,

Secrétaire.

A une réunion des Zouaves de la section de Piopolis tenue le 17 du courant à Piopolis,—Résolu :

"Que les Zouaves de Piopolis ont été jetés dans la consternation en apprenant la mort de Pie IX, leur Pape et Roi; qu'ils s'associent d'avance de grand cœur à tout ce que décidera et fera le Bureau de régie pour exprimer le plus hautement possible leur douleur; en attendant les instructions du Bureau, qu'il soit décidé que les zouaves de Piopolis porteront le deuil jusqu'à l'élection du successeur de Pie IX.

CHS. LANGLAIS,

V. Président Local.

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE EN FAVEUR DE
PIE IX.

UNION CATHOLIQUE.

10 février 1878.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 3 février, M. le président a soumis à l'assemblée le préambule et les résolutions qui suivent :

" Dieu, maître souverain du ciel et de la terre, dans son omnipotence et dans son omniscience peut tout, prévoit tout, ordonne tout, et dirige tout, mais ses desseins sont impénétrables aux hommes. C'est pourquoi les hommes doivent se soumettre avec respect à la volonté de Dieu quelque affligeante pour eux qu'en soit la manifestation. Pénétrée de ce sentiment, l'Union catholique s'incline humblement devant l'arrêt par lequel il a plu au Très Haut de rappeler à lui l'auguste Pontife Pie IX qui a été, pendant un règne glorieux de trente-deux ans, le chef visible de la seule véritable Eglise, la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine.

" Mais, dans l'amertume qu'elle éprouve, voulant faire un deuil selon les mérites du Pontife que la catholicité vient de perdre,

" L'Union catholique décide :

" Que la séance ordinaire, indiquée pour ce jour d'hui dimanche 10 février 1878, est renvoyée au dimanche suivant.

" Que les membres présents se rendront immédiatement à la chapelle de communauté du collège Sainte-Marie pour chanter un *De profundis*.

" Que S. G. Mgr. l'évêque de Montréal ayant donné hier son approbation au président de l'Union catholique, un service solennel pour le repos de l'âme de S. S. le Pape Pie IX sera célébré, le samedi 16 février à 8½ h. du matin, en l'église du Gesù, par les soins et à la diligence d'une commission composée de membres de l'Union catholique et de l'Union Allet, suivant accord intervenu entre ces deux sociétés."

Adopté.

BARREAU.

Montréal, 14 février 1878.

Présents: W. H. Kerr, C. R., Bâtonnier; C. S. Cherrier, C. R.; J. Duhamel, L. L. Corbeil, R. Roy, C. R.; T. DeLorimier, F. X. A. Trudel, C. R.; J. M. Loranger, C. R.; Chs. Thibault, A. David, N. H. Bourgouin, Charles Labelle, J. Bonin, F. Vanasse, J. G. H. Bergeron, C. Doherty, P. Charette, J. G. W. McGowan, Chs. Ouimet, J. L. Archambault, W. Scallon, N. A. Denis, Marc. Ethier, Louis Conrad Pelletier, A. Lacoste, C. R.; F. Bisailon, Chs. DeLorimier, M. Z. Charpentier, C. P. Davidson, C. R.; J. C. Lacoste, Gonzalve Doure, Henri Archambault, Ernest Desrosiers, R. Desrivières et Deschambault.

Proposé par C. S. Cherrier, C. R., secondé par Chs. Thibault, Ecr. :

" Que le Barreau de Montréal désire témoigner ici solennellement de son respect pour le Grand Pontife Pie IX que la chrétienté pleure en ce moment, non-seulement à cause de ses éminentes qualités, à cause de ses vertus et de ses malheurs, mais surtout parce que Pie IX a été tout le temps de son glorieux pontificat le plus

ferme soutien du droit, l'ami constant de la justice, le protecteur de l'opprimé et le défenseur de l'innocence, et en tout le plus beau modèle que notre noble profession puisse imiter."

Proposé par A. Lacoste, C. R., secondé par C. Ouimet, Ecr. :

" Que le Barreau conservera toujours la reconnaissance la plus profonde pour Pie IX qui a toujours lutté pour la conservation des grands principes de l'ordre et de la morale qui sont la sauvegarde de la société contre les empiétements continuels de la révolution."

Proposé par Rouer Roy, C. R., secondé par T. DeLorimier, Ecr. :

" Que la section du Barreau pour le district de Montréal, désirant donner une preuve de son respect pour l'illustre défunt, accepte l'invitation du Révérend M. le curé Rousselot, et en conséquence décrète, que ses membres assisteront, demain, à 9 heures et demie, à l'Eglise Notre-Dame, au service funèbre qui sera chanté pour le repos de l'âme du glorieux Pontife Pie IX."

Proposé par F. X. A. Trudel, C. R., secondé par J. M. Loranger, C. R. :

" Que pour témoigner de notre respect pour la mémoire du grand Pontife Pie IX, cette section du Barreau accepte également l'invitation qu'elle a reçue de l'Union Catholique et de l'Union Allet d'assister au service funèbre qui sera célébré à l'église du Gesù, samedi, le 16 courant, à 8 heures et demie A. M. dans le même but."

P. H. Roy,

Secrétaire.

ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL.

A une séance spéciale de l'École de Médecine et de Chirurgie, tenue le 14 courant, il a été proposé par le Dr. Coderre, secondé par le Dr. Bibaud :

1o. " Que, par respect pour la mémoire de l'illustre Pie IX, l'École suspende ses cours pendant le service solennel qui doit avoir lieu demain à Notre-Dame, pour le repos de son âme, et que les professeurs se rendent en corps à cette église pour se réunir au reste des fidèles, dans cette démonstration imposante de deuil et de regret."

Proposé par le Dr. D'Orsonnens, secondé par le Dr. Munro :

2o. " Que samedi, l'École soit encore fermée, pour permettre aux élèves d'aller en corps avec leurs professeurs, bannière en tête, au Gesù, renouveler cette preuve de respect et de reconnaissance pour ce chef si auguste de l'Eglise, qui a toujours témoigné tant de sollicitude paternelle pour toutes les institutions enseignantes, soumises aux autorités ecclésiastiques.

Proposé par le Dr. Munro, secondé par le Dr. Coderre :

3o. " Que les professeurs s'engagent à porter le deuil pendant trois mois."

E. H. TRUDEL, Prés.

TH. E. D'ODET D'ORSONNENS,
Secrétaire.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE.

La Société St. Jean-Baptiste de la ville de Montréal, Canada, réunie en assemblée extraordinaire et solennelle.

nelle, le 15 février 1878, a adopté les résolutions suivantes :

“ Considérant que l'illustre Pontife Pie IX, ayant été la lumière de l'Eglise Catholique à laquelle le Canada est si heureux d'appartenir, mérite de la part de tous les catholiques les plus éclatantes marques d'admiration ;

“ Considérant que l'invincible Pontife Pie IX, ayant lutté pendant les 32 années de son règne victorieux, contre les ennemis de notre Foi, et nous ayant préservés par ses combats incessants des envahissements de l'erreur, mérite les témoignages de notre immortelle reconnaissance ;

“ Considérant que le Saint Pontife Pie IX, ayant illuminé l'Eglise toute entière de l'éclat des plus brillantes et des plus douces vertus, mérite la vénération sincère et religieuse de tous ceux qui croient encore à la vertu sur la terre ;

“ Considérant que notre bien-aimé Père Pie IX, ayant toujours manifesté pour notre Canada et pour notre Montréal en particulier l'estime, la bienveillance et le plus paternel amour, mérite de la part des citoyens catholiques du Canada, et spécialement de la part des Canadiens-Français de Montréal, la plus véritable preuve d'amour et de vénération filiale.”

Proposé par M. U. E. Archambault, secondé par le Dr. J. W. Mount :

“ Que la Société St. Jean-Baptiste, qui se fait gloire de représenter l'élément catholique Canadien-Français de Montréal, déclare : Que le vénéré Pontife qui vient de mourir sera à jamais nommé son Docteur, son Bienfaiteur et son Père ; et que, dans la personne de son successeur, elle se fera gloire d'écouter toujours la parole de Pie IX.”

Proposé par M. G. H. Dumesnil, secondé par M. Adol. Ouimet :

“ Que par respect pour la mémoire de l'illustre Pontife Pie IX, la Société St. Jean-Baptiste portera le deuil jusqu'à l'élection de son successeur.”

Proposé par M. Alf. Dumouchel, secondé par M. J. H. Leblanc :

“ Que copie des résolutions ci-dessus soit transmise au Cardinal Préfet de la Propagande.”

Proposé par M. Edm. Daulne, secondé par M. E. de Lorimier :

“ Que la Société St. Jean-Baptiste accepte l'invitation de l'Union Catholique et de l'Union Allet d'assister au service qui sera célébré au Gesù samedi, le 16 février, et qu'elle soit représentée par une délégation de son comité.”

Proposé par M. J. A. Primeau, secondé par M. Edm. Daulne :

“ Que les journaux catholiques soient priés de reproduire les présentes résolutions.”

Et la séance est levée.

A. D. LACROIX,
Sec. archiviste pro tem.

UNION SAINT-JOSEPH DE MONTRÉAL.

A une assemblée spéciale des membres de l'Union Saint-Joseph de Montréal, tenue le 14 février 1878, sous la présidence de M. D Boudrias, président, il fut proposé par M. J.-A. Piinguet, secondé par M. Edm. Daulne, et résolu à l'unanimité :

“ 1^o Que l'Union Saint-Joseph a ressenti la plus vive et la plus profonde douleur en apprenant la mort du grand

et saint Pontife Pie IX, qui a gouverné l'Eglise avec tant de sagesse, de fermeté et de gloire, pendant près de trente-deux ans ;

“ 2^o Que l'Union Saint-Joseph reconnaît et vénère dans la personne de Pie IX, chef de l'Eglise et vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le roi magnanime, le pontife selon le cœur de Dieu ;

“ 3^o Que l'Union Saint-Joseph ne cessera jamais de contempler et d'admirer cette noble figure, cette haute intelligence, ce grand cœur, ce caractère élevé, cette énergie invincible, ce courage héroïque, cette gracieuse mansuétude, cette gravité imposante, cette affabilité pleine d'attraits, cette piété tendre, cette grandeur incomparable, réunis dans un même homme, et personnifiés dans Pie IX ;

“ 4^o Que l'Union Saint-Joseph voit en Pie IX l'homme qui a dominé son siècle, qui l'a relevé, illuminé, grandi, illustré et sauvé du naufrage dont le menaçaient des peuples insensés ;

“ 5^o Que l'Union Saint-Joseph, au moment où le saint pontife vient de quitter cette terre d'exil et d'amertumes pour aller recevoir la *couronne de justice* promise à ceux qui ont aimé le règne de Jésus-Christ sur la terre, ne peut s'empêcher de répéter ces paroles de l'Ecriture : “ Il fut établi sur les nations et les peuples pour arracher et détruire, pour dissiper, pour édifier et planter ; il fut comme une ville forte, une colonne de fer et un mur d'airain.”

“ 6^o Que l'Union Saint-Joseph s'associe à tous les témoignages de vénération, d'admiration et d'amour qui se produisent à l'envi dans le monde catholique, dans l'univers entier, à la gloire de Pie IX, et, en particulier, aux sentiments de juste reconnaissance manifestés dans toute la province de Québec, qui occupait une si large place dans son cœur ;

“ 7^o Que la seule consolation qui reste à ses enfants, répandus sur toute la surface du globe, est le souvenir de ses vertus, de sa vie si féconde en bonnes œuvres, de sa glorieuse carrière, la certitude du bonheur dont il jouit au ciel, et l'espoir secret, mais ferme, de pouvoir un jour lui rendre publiquement le culte dû aux élus de Dieu, en lui recommandant l'Eglise qu'il a si tendrement aimée.”

Pour extrait conforme,

P. LECLERC,
Secrétaire-archiviste.

SERVICE AU GESU POUR LE REPOS DE L'AME DU PAPE.

Les RR. PP. Jésuites, à qui s'étaient jointes l'Union catholique et l'Union-Allet, ont fait célébrer, samedi dernier, en l'Eglise du Gesù, un service solennel pour le repos de l'âme du Souverain Pontife, ainsi qu'il avait été annoncé en chaire, le dimanche précédent et la veille, par la voie des journaux.

Dès sept heures et demie, une foule nombreuse se pressait à l'extérieur de l'église ; mais grâce aux mesures d'ordre concertées entre les Révérends Pères et les commissaires des deux Unions, les invités et les fidèles ont été introduits, sans la moindre confusion, dans l'intérieur préparé pour la cérémonie.

Le sanctuaire et le maître-autel étaient couverts de draperies de deuil, relevées par plusieurs écussons aux armes des Mastai-Feretti, timbrées de la tiare entre les clefs en sautoir. Un trône épiscopal, aussi drapé de

deuil, était placé du côté de l'évangile, les sièges du diacre et du sous-diacre faisant face du côté de l'épître; en avant étaient disposées, sur plusieurs rangs, des banquettes pour les RR. Pères et pour le clergé séculier de la ville.

A l'entrée du sanctuaire, mais en dehors, s'élevait le catafalque surmonté d'une haute pyramide, portant, sur le piédestal, l'écusson du pape défunt et, sur la corniche, la tiare avec la triple couronne; le même écusson était répété sur de larges bannières, chacune regardant un des angles du catafalque. Un nombreux luminaire, étagé sur des gradins et complété par des urnes d'où sortaient des flammes de couleur, brillait sur les quatre côtés.

Un piquet de zouaves pontificaux en armes s'étant rangé à droite et à gauche du catafalque, S. G. Mgr l'évêque, en *cappa magna*, assisté de MM. les chanoines Plamondon, Monjeau et Moreau, est allé faire l'adoration du saint Sacrement à la chapelle de la Vierge, d'où il s'est rendu à son trône pour revêtir les ornements de célébrant.

Cette première partie du cérémonial accomplie, Sa Grandeur a chanté la messe, les RR. PP. Ouellette et Déay faisant les fonctions de diacre et de sous-diacre. MM. les chanoines plus haut nommés, faisant celles d'assistants au trône. Pendant la messe, le chœur renforcé de plusieurs voix, a rendu avec beaucoup d'effet les chants prescrits pour l'office des morts.

Avant l'absoute, le R. P. Baudry, remplaçant le R. P. Cazeau, recteur du collège Sainte-Marie, empêché par une indisposition, est monté en chaire. Pris à l'improviste, le R. P. Baudry n'a pu faire le panégyrique de Pie IX; mais il a su, dans une improvisation vraiment touchante, rappeler, en termes éloquents, les vertus du Pontife et ses luttes contre la Révolution dont il a si courageusement déchiré le masque et condamné les erreurs; il a su également exprimer la reconnaissance de la compagnie de Jésus pour celui qui a décerné les honneurs des autels aux enfants de saint Ignace, morts de la mort des martyrs sur les plages lointaines où ils étaient allés porter le flambeau de la foi et la parole de vie. En terminant, le R. P. Baudry a rendu hommage au dévouement et à la fidélité des zouaves pontificaux, soldats de l'épée, auxquels il a associé les membres de l'Union catholique à titre de soldats de la plume et de la parole, sachant, quand il le faut et comme il le faut, se servir de l'une et de l'autre pour la défense de la vérité. MM. les membres du barreau ont eu aussi leur part et, on peut le dire, une belle part, bien méritée, d'ailleurs, par l'élévation des sentiments exprimés dans la délibération par eux formulée à l'occasion de la mort de Pie IX. Enfin, les fidèles, qui encombraient l'édifice, n'ont pas été oubliés. Donc, en peu de mots écoutés dans le plus grand recueillement, le R. P. Baudry a dit, avec les accents de son cœur, tout ce qui pouvait aller droit au cœur de son auditoire.

L'absoute donnée par Mgr l'évêque a clos la cérémonie.

Parmi les RR. Pères présents au chœur, on remarquait avec le R. P. Charraux, supérieur de la mission de l'Amérique du Nord, les RR. PP. Lopinto, Braun et Beaudevin; parmi les membres du clergé séculier: Mgr

Vinet, M. l'abbé Bayle, supérieur de Saint Sulpice, R. P. Tortel, supérieur des oblats, plusieurs curés des paroisses de la ville. Une délégation des Frères des Ecoles chrétiennes, conduite par le Frère directeur, avait pris place dans une tribune du pourtour du sanctuaire.

Étaient rangés aux côtés du catafalque, à droite:

MM. Martin, président de l'Union-Allet, P. Chauveau et Huguet-Latour, membres des ordres pontificaux; en arrière, les zouaves en uniforme, au nombre d'environ 60, et les membres honoraires de l'Union-Allet.

À gauche: Messieurs de Bonpart, Président de l'Union catholique, Rouer Roy, délégué du barreau, le Dr. Rottot, Président de la Société St. Jean-Baptiste, Boudrias, Président de l'Union Saint-Joseph, Renaud, Président de l'Union Saint-Pierre, Périn, Président de l'Union Saint-Jacques, D. Barry, Vice-Président of the Saint Patrick Society, McEvenue, Chief President of the Catholic Union, Mulcair, President of the Literary Society; en arrière, les membres de l'Union catholique au nombre d'environ 80; les étudiants en médecine, environ le même nombre.

À droite et à gauche, derrière le catafalque: MM. les membres du barreau, les membres de l'école de médecine; les membres de l'Union Saint-Joseph; the members of the Saint Patrick Society, Catholic Union, Literary Society, etc.

Nous croyons pouvoir dire que Sa Grandeur Mgr notre évêque a vu avec une grande satisfaction l'empressement des sociétés catholiques à répondre à l'invitation qu'elles avaient reçue. Les RR. PP. Jésuites ont, nous le savons, éprouvé le même sentiment. En effet, grâce à la présence des sociétés, la cérémonie du Gesù a présenté le caractère imposant qui convenait à la mémoire de l'illustre Pontife qu'elle avait pour but d'honorer dignement.—(*Le Nouveau-Monde.*)

UNION CATHOLIQUE ET UNION-ALLET.

La commission mixte, instituée dans le but de faire participer l'Union catholique et l'Union-Allet à un service en l'honneur de Pie IX,

Remercie les RR. PP. Jésuites de la part qu'ils ont donnée à ces deux Sociétés dans la célébration du service chanté, samedi dernier, en l'église du Gesù.

La commission remercie également les Présidents et les membres des diverses Sociétés catholiques qui ont répondu à son invitation. La commission exprime en même temps que ses remerciements, l'espoir et le désir que l'union, dont ces sociétés ont donné une preuve marquante, se resserre de plus en plus de manière qu'elles n'aient qu'un seul esprit comme elles n'ont qu'une seule foi.

La commission charge M. Alphonse Leclaire, son secrétaire, de porter ces remerciements à la connaissance personnelle de chacun des Présidents des Sociétés, et de les communiquer à la presse avec prière de les publier.

Montréal, le 17 février 1878.

ALPH. LECLAIRE,

Secrétaire de la commission.

LA CROIX.

Nous lisons dans "*la Cloche*" de Bruxelles le 20 janvier:

"La *Croix*, journal hebdomadaire, cesse de paraître.

"La *Croix* cesse de paraître, plutôt que de publier la prose blasphématoire de M. Laurent, niant la divinité de N. S. Jésus-Christ.

"La *Croix* disparaît, comme font ces braves qui mettent

le feu aux poudres et sautent avec le vaisseau, plutôt que de se rendre à l'ennemi. *.*

" Et dans le camp libéral s'élève une immense clameur d'allégresse.

" Et dans le camp catholique, hélas! plusieurs font chorus avec le camp libéral!

" Comme si la *Croix* jamais avait trahi le drapeau du catholicisme!

" Elle a pu se tromper sur l'opportunité de certaines applications trop rigoureuses des principes; dans l'ardeur de ses convictions, elle n'a pas toujours, dit-on, compris tous les droits de la *tolérance*, telle que l'imposent "*les malheurs des temps*". Mais qui oserait taxer la *Croix* d'hérésie? Qui dira qu'elle n'a pas fait preuve, dans toutes les questions, d'une rare vigueur de doctrines et d'un désintéressement à la hauteur de ses convictions? *.*

" La *Croix* n'est plus. Les hommes de cœur, de talent qui constituaient sa rédaction sont réduits au silence. Ce n'est pas nous qui en profiterons pour les insulter.

La *Croix* disparaît, en somme, avec un passé immaculé, avec la conviction d'avoir accompli, jusqu'au bout, ce qu'elle considérait comme le *devoir*. Elle disparaît librement—au milieu de sa carrière qui pouvait être longue encore,—plutôt que de souiller ses colonnes de pages qui nient et qui insultent ce que les catholiques ont de plus sacré.

" Ce qui ne signifie nullement, dans notre pensée, que ceux des journaux catholiques qui ont subi la dure nécessité de reproduire, en la réfutant victorieusement, la prose impie et blasphématoire de M. le Professeur Laurent, aient, en quoi que ce soit, forfait au devoir ou à la conscience.

" Nous,—tout en faisant nos réserves sur le programme des questions jetées par la *Croix* en pâture à la discussion quotidienne, et sur le cas de conscience qu'elle s'est posé, pour se supprimer,—nous ne pouvons nous abstenir d'admirer sa fin héroïque. Jusqu'au bout, elle a mis en pratique cette admirable devise du moyen-âge :

" Fais ce que dois, advienne que pourra.

" Et si jamais *les malheurs des temps* nous mettaient dans l'alternative, ou d'apostasier, ou de périr, nous voudrions finir comme a fini la *Croix*."

PETITES NOUVELLES.

Nous sommes heureux d'annoncer que Mr. I. A. Huguet-Latour, de Montréal, vient d'être fait Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire-le-Grand, ce dont toute la presse le félicitera, car chacun connaît le dévouement dont il a fait preuve, depuis si longtemps, pour l'extension des bonnes œuvres, principalement dans son diocèse.

La lettre suivante de Mgr. Bourget, parlera avec plus d'éloquence que nous :

" Sault au Récollet, 3 Janvier 1878.

" Monsieur,

" Vous recevrez, avec la présente, des Lettres Apostoliques de N. S. P. le Pape, Pie IX, en date du 2 octobre dernier, qui vous constituent Chevalier de St. Grégoire-le-Grand et vous autorisent à porter l'habit et la *Croix* d'honneur de cet Ordre de Chevalerie.

" La divine Providence ayant tout disposé pour que je fusse chargé de vous remettre cet honorable document, je me fais un bonheur de m'y conformer, afin de pouvoir, dans une circonstance si solennelle, reconnaître hautement le zèle que vous n'avez cessé de déployer tout le temps que j'ai pu être en rapport avec vous, pour le succès des œuvres qui font honneur à la charité et au bien de la religion.

" Je suis bien aise de pouvoir vous exprimer ici combien bien se trouvent heureux de votre promotion à cet insi-

gne honneur, ceux de vos bons amis qui se sont prêtés de grand cœur à le solliciter, pendant qu'ils étaient à Rome, pour représenter le Canada, au joyeux anniversaire de la cinquantième année d'Episcopat de notre glorieux Pontife Pie IX.

" Je ne dois pas non plus vous laisser ignorer que c'est pour me conformer au bon plaisir de S. G. Mgr. Ch. Ed. Fabre, évêque de Montréal, que je vous transmets les susdites Lettres, qui vous donnent une place honorable parmi les Chevaliers Romains, et qui seront pour vous et pour toute votre famille, jusqu'à la dernière génération, des titres à votre filiale reconnaissance et à votre généreux dévouement pour le Siège Apostolique.

" Plein de cette espérance, je demeure plus que jamais,

" M. le Chevalier,

" Votre très-ob. et dév. Serviteur.

† " Ig., Arch. de MARCIANOPOLIS."

Mr. L. Adolphe Huguet-Latour,

Chevalier de St. Grégoire-le-Grand. *

M. Huguet-Latour avait coutume de dire qu'il était fier de son titre de secrétaire-général de la société de St. Vincent de Paul, pour le diocèse de Montréal; mais voici que, après l'avoir porté un quart de siècle, on lui en décerne un autre bien plus élevé et qu'il portera, nous le savons, aussi dignement que tout autre. Ajoutons que depuis plus de trente ans, il a rendu des services importants à la cause de l'Eglise et à celle de la tempérance.

Il a publié, depuis 1863, plusieurs centaines de pages en brochures qui comprennent l'histoire des institutions catholiques de Montréal, et l'histoire des paroisses des environs de cette ville. Ces publications lui font le plus grand honneur, en outre qu'elles sont utiles à la religion et à l'histoire du pays. Depuis trente ans, M. Huguet-Latour est en rapport avec plusieurs sociétés savantes du Canada et des Etats-Unis, On l'a vu aussi prendre une part active aux mouvements qui se sont manifestés parmi nous pour encourager l'agriculture, l'étude de l'histoire naturelle, de l'horticulture, de la numismatique, l'archéologie, de la météorologie; en un mot, il a été, on peut le dire, de tous les comités où le travail en vue d'une bonne action était nécessaire. Tout récemment il a été nommé *Maitre-ès-arts* du *St. John's College*, de Fardham, Université sous la direction des RR. PP. Jésuites, en reconnaissance de services rendus à diverses reprises, depuis nombre d'années.

En 1864, l'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial* disait : " Nous devons rappeler que M. Huguet-Latour a été l'un des membres les plus dévoués de nos principales associations, et un de ceux qui ont le plus contribué à leurs succès si merveilleux et si extraordinaires."

Enfin, on voit que le Saint-Siège, qui ne distribue pas ses récompenses au hasard, a su faire choix d'un homme de mérite, notre compatriote, pour l'honorer d'un titre que nous sommes tous heureux et fiers de lui voir porter. —(*Le Foyer Domestique*).

Nous apprenons avec un égal plaisir que M. le Docteur Robitaille a été fait Chevalier de Saint-Sylvestre par notre Saint-Père le Pape en récompense de son zèle pour toutes les œuvres de charité.

NAISSANCE.

En cette ville, le 23 du courant, M. Edwin Hurtubise, ancien caporal aux Zouaves Pontificaux, est devenu père d'un fils.

MARIAGE.

Le 24 du courant, à l'Évêché de cette ville, M. Ernest Hébert, ancien Caporal aux Zouaves Pontificaux, à Delle. Marie Anna Peltier.

DÉCÈS.

—Le 28 Décembre dernier, à l'âge de 1 ans 8 mois, Henri Amable Jeannard, enfant de M. Matthias Jeannard, ancien Zouave Pontifical.

—A Ste. Anne de la Pérade, le 9 du courant, Cléophas Joseph Tessier, Marchand, à l'âge de 28 ans et 7 mois, frère de notre camarade M. Philippe Tessier.

ANNONCES.

LES
SOIREEES DU CASINO
OU
DISCUSSION SUR LE
SYLLABUS

Par MGR. L'EVÊQUE DE BIRTHA.

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, Rue St. Vincent,
Montréal.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC
RUE NOTRE-DAME, 220,
MONTREAL.

MAISON
COULAZOU & CIE
DE MONTPELLIER
ORNEMENTS D'EGLISES,

MAISON
C. CHAMPIGNEULLE
DE BAR LE DUC
STATUES, VITRAUX

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz,
Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'Eglises fabriquées dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux artistiques de la Maison Chamigneulle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et notamment à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrication les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de N.N. S.S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années, nous nous bornerons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Anatole De Roverié De Cabrières, par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège apostolique, évêque de Montpellier.

Certifions que la Maison COULAZOU et Cie., dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadé qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier,
Montpellier, le 21 avril 1874.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est vraiment celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.
† IGNACE, Ev. de Montréal.
Montréal, 11 juin 1874.

Envoi sur demande de dessins modèles, photographies ou en nature au choix.

Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Beullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.

220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
Montréal, 18 juin 1874.

A. FRANCŒUR
GROCERIES ET PROVISIONS, VINS, LIQUEURS, Etc
(A l'Enseigne du Quart aux Couleurs Papales)
COIN DES RUES PROVOST ET PHIPPS
SOREL, P. Q.

OCTAVE COSSETTE
MARCHAND DE BOIS ET DE CHARBON
VALLEYFIELD.

PARÉ FRÈRES
Maison Commerciale
LACHINE.

GUSTAVE A. DROLET
AVOCAT

ADRESSE : BOSSANGE FILS

16 Rue du 4 Sept. à Paris (France.)

FORGET & FORGET

AVOCATS

No. 10, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

N. H. BEAULIEU, B. C. L.

AVOCAT

ST. CYPRIEN DE NAPIERVILLE.

A. A. MARION

AVOCAT

192 NOTRE-DAME, MONTREAL.

BENJ. BOURGEOIS, J. B. ROUSSEAU

INGENIEURS CIVILS

No. 16 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

EMM. TASSÉ

MARCHAND

RUE SUSSEX, OTTAWA.

J. A. CHAGNON, AVOCAT,

HAM SUD, P. Q.

THOMAS CORRIVEAU

AVOCAT

LAMBTON, P. Q.

J. G. W. MCGOWN

AVOCAT

NO. 170½, RUE NOTRE DAME,

MONTREAL.

A. A. FORGET

AVOCAT

DANVILLE, P. Q.

A. GUY

NOTAIRE

SOUTH DURHAM

COMTÉ DRUMMOND.

J. P. MARION

NOTAIRE

34, RUE ST. JACQUES, MONTREAL

Agent d'Assurance sur la Vie—Boite 230½, P. Q.

M. J. E. CHAGNON

AGENCE GÉNÉRALE

10 ST. JACQUES, MONTRÉAL.

HERMENEGILDE FORTIER,
H. C. S.,
No. 33 RUE ST. VINCENT, No. 33,
MONTREAL.

E. H. DESJARDINS, M. D., L. C. R.
COIN DES RUES GUY ET ST. ANTOINE.

HEURES DE CONSULTATIONS :
De 8 hrs. a. m. à 10 hrs. a. m. ; de 1 hr. p. m. à 3 hrs p. m. ;
de 7 hrs. p. m. à 9 hrs. p. m.

D. DESNOYERS, M. D.,
TREMONT, CORNER ELLIOT ST., BOSTON.
Over Parker's Drug Store

L. E. OLIVIER,
MÉDECIN,
ST. FERDINAND D'HALIFAX, P. Q.
ARISTIDE CHAMPAGNE,
MÉDECIN,
ST. ANICET.

A. PICHÉ,
MÉDECIN,
No. 165, RUE ST. CONSTANT, MONTREAL.

L. M. BRUNET
MÉDECIN
STE. MARTHE,
P. Q.

ADOLPHE LAMARCHE,
MÉDECIN,
No. 638—RUE ST. JOSEPH,—No. 638,
MONTREAL.

P. A. ALLARD,
MÉDECIN,
No. 326, — RUE ONTARIO, — No. 326,
Vis-à-vis l'Eglise du Sacré-Cœur,
MONTREAL.

INFIRMERIE DE CHEVAUX
ET
ETABLISSEMENT VETERINAIRE
J. A. COUTURE
Médecin Vétérinaire du Collège McGill.

BUREAU : 313½, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL
Ouvert de 8 hrs. A. M., à 7 hrs. P. M.

L. BLANCHARD
MARCHAND
SHERBROOKE.

NOÉ RAYMOND
MARCHAND
ST. HYACINTHE.

J. BERTRAND,
MAGASIN DE CHAUSSURES A BON MARCHÉ,
No. 661, RUE ST. JOSEPH,
ENTRE LES RUES CHATHAM ET CANNING,
ENSEIGNE DE LA BOTTE ROUGE, MONTREAL.

N. RENAUD ET CIE.
MARCHANDS DE FARINE, GRAINS ET PROVISIONS
26, RUE DES ENFANTS TROUVÉS
MONTREAL.

ELIE D. BRUNELLE
MERCIER ET EPICIER
VILLE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.

LEON DESCARRIES
EPICIER
675, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL

THEODORE SAUVAGEAU
MARCHAND A COMMISSION
58, RUE ST. FRANCOIS XAVIER, 58,
MONTREAL.

L. G. VILLENEUVE,
MARCHAND,
LACHENAIE, P. Q.

P. ACHILLE BOURGET
EPICIER
VILLAGE LAUZON, LEVIS.

F. X. LEFEBVRE
Marchand de Chaussures et de Machines à Coudre
LAPRAIRIE.

E. H. RICHER
LIBRAIRE
RUE CASCADES, ST. HYACINTHE

A. BENJAMIN CHERRIER
PROPRIETAIRE-ÉDITEUR
DU "QUEBEC DIRECTORY," QUEBEC.

J. B. ROMANETTI, ANCIEN ZOUAVE
FABRICANT DE CIGARETTES
Se recommande à tous ses anciens camarades en les priant de lui
faire parvenir leurs commandes.
37 COTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

JEAN ROY
PROPRIETAIRE DE L'HOTEL DU CANADA
Près de la Station G. T. R.
QUEBEC SUD.

RESTAURANT JACQUES-CARTIER,
No. 557, RUE STE. CATHERINE,
MONTREAL.
E. PROTEAU, Propriétaire.

J. MONIER,
Sténographe,
BUREAU : 16 RUE ST. JACQUES,
MONTREAL.

C. G. DUROCHER
ARTISTE-PHOTOGRAPHE
ST. HYACINTHE

*B. Champagne
10 Rue St. Jean*